



Ecole Publique Jules VERNE
38 Route de Thouars
79200 VIENNAY
Tél : 05 49 95 09 73
ce.0790586H@ac-poitiers.fr

COMPTE RENDU REUNION

ECOLE

jeudi 14 septembre 2017 -18h

33 familles étaient présentes.

Présentation de la directrice

1-Effectifs scolaires 2017/2018:

L'école compte 104 élèves (110 en janvier)

CE2-CM1-CM2: 28 élèves classe de M Jouvin et M Timon qui prend la classe le vendredi,

CE1- CE2: 29 élèves classe de Mme Vivier et Mme Billy

GS-CP: 21 élèves classe de Mme Le Pape,

TPS-PS-MS: 26 élèves (6 élèves sont pré inscrits pour une rentrée en janvier) classe de Mme Danhiez et de Mme Fillâtre (lundi jeudi et mercredi sont assurés par Mme Danhiez, mardi vendredi et certains mercredis sont assurés par Mme Fillâtre).

La directrice est déchargée le mardi (bureau) ne travaille pas le vendredi (temps partiel).

2-Fonctionnement:

Personnel éducation nationale:

En plus des enseignants cités ci dessus, les parents ont pu rencontrer Mme Marchet Bodin qui est remplaçante attachée à notre école. Sans remplacement pour le moment, elle propose son aide aux enseignants et ce qui nous a permis de réaliser des petits groupes pour des travaux particuliers. Elle a également aidé à l'accueil des PS lors de la première semaine.

Personnel de RASED (Réseau d'Aide):

Madame Freour psychologue scolaire et Monsieur Delalande, maîtresse E, interviendront dans notre école. Mme Delalande a déjà commencé à prendre un groupe de CE1 en charge.

Personnel communal et intercommunal: Madame Sandrine Branchu au poste d'ATSEM (Agent Territorial Spécialisé en Ecole Maternelle) dans la classe de TPS- PS-MS.

Madame Claire Sénéchaud ATSEM en classe de GS-CP.

Madame, cantinière, Mesdames Dominique Gobin, Catherine Jacquin et Portron Genevieve, s'occupent cantine (Catherine et Genevieve) et ménage.

Personnel de l'accueil périscolaire:

Directeur Philippe Inglebert.

rappel des horaires et des modalités d'inscriptions

Les horaires de l'école :

Lundi 8h45 à 12h, 13h30 à 15h30

Mardi 8h45 à 12h, 14h15 à 16h15

Mercredi 8h45 à 11h45

Jeudi 8h45 à 12h, 13h30 à 15h30
Vendredi 8h45 à 12h, 14h15 à 16h15

Les Activités Pédagogiques Complémentaires débiteront très prochainement. Elles auront lieu le mardi et vendredi de 13h30 à 14h15 et parfois le lundi et jeudi de 15h30 à 16h15.

Le temps périscolaire a lieu sur les mêmes horaires que les APC.
Les enfants doivent être inscrits, et l'équipe enseignante rappelle qu'en cas de changement les maîtresses devront en être informées par écrit (cahier de liaison).

3-Sécurité:

Un exercice de confinement aura lieu plusieurs dans les prochains jours. La semaine prochaine nous ferons également un exercice incendie.
Une note de conduite à tenir en cas d'incident sera distribuée dans les cahiers des enfants. Je vous demande de la lire attentivement.

4-Projet d'école:

Le projet d'école touche à sa fin. Nous allons débiter la rédaction d'un nouveau projet d'école. Nous attendons les directives de la DSDEN.

5-Autres actions de l'année:

Les enfants de GS/CP, de CE1/CE2 et de CE2/CM1/CM2 se rendront à la **piscine** à partir du 11/12.

Les dates précises seront données par les enseignants dans les classes concernées.
L'équipe enseignante tient à remercier les parents qui accompagnent depuis plusieurs années les enfants à la piscine. Pour accompagner à la piscine, il faut suivre une petite formation. Sans parents en nombre suffisant, les séances de piscine devront être annulées. Les parents intéressés par cette formation sont invités à se manifester, la prochaine date à Parthenay est le 15/09 et je procéderai à leur inscription.

USEP: L'affiliation USEP permet l'organisation de sorties sportives entre les écoles du secteur scolaire; ainsi que l'emprunt de matériel sportif (matériel de gym, tapis de judo, matériel de prévention routière pour les plus jeunes). Les quatre classes y sont affiliées.
présentation de l'association USEP

Fresque : Nous continuerons le projet "embellissement de la cour" notamment avec une nouvelle fresque sous le préau de la maternelle. Elle remplacera l'ancienne fresque qui sera repeinte prochainement par les employés de la commune.

Les projets sont en cours d'élaboration. Nous vous tiendrons informés notamment par l'intermédiaire du site internet de l'école.

6-Autres points importants:

-réunion de classes

la réunion de GS CP et celle de CE1/CE2 aura lieu à la suite de cette réunion d'école
la réunion de CE2/CM1/CM2 aura lieu le vendredi 15 à 18h

la réunion dans la classe des PS MS aura lieu lundi 18/9 à 18h

-Appel à candidatures pour les élections des Représentants de Parents d'Elèves au Conseil d'Ecole :

Au mois d'octobre auront lieu les élections des Représentants des Parents d'Elèves au conseil d'Ecole. Les réunions ont lieu en soirée à raison d'un conseil d'école par trimestre.

Les parents intéressés sont invités à constituer une liste et ou à se rapprocher de la directrice. L'organisation de la journée de vote (13 octobre 2017)

-Assurances scolaires:

Rappel concernant les attestations: **responsabilité civile + individuelle accident.**

-Projet d'Accueil Individualisé: Si votre enfant rencontre des problèmes de santé (asthme, allergies, allergies alimentaires...) et si vous estimez qu'un traitement d'urgence peut lui être administré à l'école, il est nécessaire de rédiger un PAI. Il vous faut alors prendre contact avec le Docteur Scolaire ou la PMI (enfant de PS et MS).

-Charte de la laïcité: La charte rappelle que la transmission des valeurs de la République est une mission confiée à l'École par la Nation. Elle rend claire et compréhensible par chacun l'importance de la laïcité pour le vivre ensemble autour de valeurs communes et pour la liberté d'expression de chaque conscience.

Elle sera indexée au règlement intérieur et consultable sur notre site internet prochainement.

-autres points:

Absences des enfants : appeler l'école dès le matin (avant la classe) ou informer par le cahier l'enseignant si absence prévue.

Attention aux retards. Les arrivées ou départs en cours de demi-journées sont tolérées uniquement pour rendez-vous médical.

Les enseignants restent à la disposition des familles, ne pas hésiter à demander un rendez-vous par l'intermédiaire du cahier.

Questions diverses.